

Préambule

Le Pays d'art et d'histoire du Pays du Vignoble Nantais est signataire d'une convention avec le Ministère de la Culture, établie pour 10 ans. Cette convention précise les **objectifs** d'un Pays d'art et d'histoire :

- Sensibilisation des habitants et des professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère ;
- Présentation du patrimoine dans toutes ses composantes et promotion de la qualité architecturale sous toutes ses formes ;
- Initiation du public jeune à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine,
- Offre au public touristique de visites de qualité par un personnel qualifié.

Le Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais décline les grandes notions patrimoniales de son territoire en trois « **couleurs** » :

Orange :

- l'architecture (l'architecture dite rustique à l'italienne, les Monuments Historiques, l'architecture rurale, l'architecture contemporaine et l'urbanisme),

Bleu :

- l'eau (la Loire, la Sèvre Nantaise et les autres rivières, le Marais de Goulaine, comme éléments de structuration du territoire, paysages et supports d'une architecture spécifique),

Vert

- le vignoble (le paysage, l'architecture vitivinicole, les savoir-faire liés à la culture de la vigne).

En matière d'initiation du jeune public à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine, la convention du Pays d'art et d'histoire stipule que « *le Pays du Vignoble Nantais crée de manière permanente des ateliers d'architecture et du patrimoine. Des locaux situés au Musée du Vignoble Nantais sont spécialement aménagés pour recevoir un ou plusieurs groupes « classe ». Ils sont équipés du matériel pédagogique approprié à chaque thématique abordée.*

Initiés et coordonnés par le service, les ateliers s'adressent aux élèves de la maternelle à la terminale. Ils illustrent notamment des sujets figurant au programme scolaire. Le Pays du Vignoble Nantais coordonne et fédère un réseau de médiateurs pédagogiques dont il conviendra d'amplifier la dynamique dans le cadre de la présente convention. Par ailleurs, l'animateur de l'architecture et du patrimoine crée des ateliers spécifiques et notamment sur l'architecture contemporaine et le patrimoine ligérien (cf annexe 1B). Des projets particuliers peuvent être définis dans le cadre des projets d'établissement et des dispositifs partenariaux (éducation nationale, agriculture notamment).

Des ateliers fonctionnent aussi à l'intention des jeunes, hors temps scolaires : activités du mercredi, du samedi et durant les vacances (été des 6-12 ans).

Des actions sont menées avec les centres de loisirs et se développent notamment à l'intention des jeunes en difficultés. Des ateliers d'architecture et du patrimoine se déroulent à destination des publics défavorisés ou éloignés de l'offre culturelle, en liaison avec les acteurs sociaux du territoire.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine travaille en transversalité avec les autres services de la collectivité (SCoT, tourisme, communication, habitat, environnement, culture) et en collaboration avec les différents partenaires (éducation nationale). En fonction des thématiques développées, les ateliers font appel à de multiples compétences : architectes, urbanistes, paysagistes, scientifiques et techniciens du patrimoine, artisans, plasticiens, musiciens, écrivains et comédiens... »

Le projet éducatif

Pour proposer une véritable politique de l'éducation à l'architecture et au patrimoine à l'échelle du Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais, les partenaires (acteurs patrimoniaux du territoire, référents de l'Education National et élus) se sont mobilisés pour définir **un projet commun**, témoignant de valeurs fondamentales partagées en termes de **connaissance de l'architecture et du patrimoine et d'éducation du jeune public au patrimoine**.

Le projet éducatif du Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais, né de cette collaboration, traduit l'engagement de la collectivité et de ses partenaires, ses priorités et ses principes vis-à-vis du jeune public. Il définit le sens de ses actions, il fixe des orientations et assure la cohérence de l'ensemble des activités pédagogiques.

Le territoire du Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais s'étend sur 4 communautés de communes : Vallée de Clisson, Vallet, Loire-Divatte et Sèvre-Maine et Goulaine ainsi que deux villes : Vertou et Basse-Goulaine. Les actions menées dans le cadre du Pays d'art et d'histoire portent sur l'architecture et le patrimoine des 30 communes constituant le Pays du Vignoble Nantais.

On entend par l'appellation « jeune public » les enfants de 3 ans (niveau maternelle) à 18 ans (niveau terminale) sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant et du jeune (temps scolaire, péri-éducatif et de loisirs).

Ce document est une référence commune à l'ensemble des acteurs patrimoniaux proposant des actions pédagogiques en lien avec le Pays d'art et d'histoire. Il permet de dégager des fondements qualitatifs en matière de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine.

Le projet éducatif du Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais n'est pas figé, il se doit d'être en réflexion permanente. Il est décliné dans un projet pédagogique, revu tous les trois ans et qui définit des thématiques et des publics prioritaires.

1 - Les valeurs portées par le projet éducatif du Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais

L'enjeu du projet éducatif du Pays d'art et d'histoire est **le partage d'une identité commune et l'appropriation de l'architecture et du patrimoine du territoire**.

Pour ce faire, le projet éducatif du Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais repose sur trois fondements :

- Le partage et la transmission de l'architecture et du patrimoine du Vignoble Nantais
- Une pédagogie dynamique du patrimoine
- Un apprentissage à la citoyenneté

Le partage et la transmission de l'architecture et du patrimoine du Vignoble Nantais

Les actions pédagogiques de découverte de l'architecture et du patrimoine ont pour vocation de donner aux enfants des clés de lecture pour connaître et comprendre le territoire du Vignoble Nantais. L'histoire, la géographie, les savoir-faire, la matière et le vivant sont des pistes de transmission qui participent à une compréhension globale du Pays.

La découverte des patrimoines du territoire démontre qu'ils ne sont pas nécessairement figés dans le passé, il s'agit d'un patrimoine vivant et en mouvement.

Le projet éducatif du Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais se donne pour ambition d'aider les enfants et les jeunes à acquérir une culture commune, une connaissance partagée de l'architecture du patrimoine du Pays du Vignoble Nantais. Il s'agit de sensibiliser les jeunes, acteurs de demain, à la richesse, la qualité, la diversité... des patrimoines du territoire du Vignoble Nantais.

Une pédagogie dynamique du patrimoine

Le jeune public bénéficie d'actions pédagogiques de qualité, fondées sur des recherches scientifiques telles que les travaux du service régional de l'inventaire, les travaux universitaires, les publications, etc... Une attention particulière est portée par le Pays d'art et d'histoire et ses partenaires à la connaissance des modalités de réception du patrimoine par le jeune public (compétences, savoir-faire,...) et de ses attentes en vue de proposer des actions de découvertes architecturales et patrimoniales adaptées aux différents niveaux (de la maternelle à la terminale). Ces actions sont attrayantes, ludiques et créatives. Elles sont accessibles au plus grand nombre (en termes de contenu, d'accessibilité physique et tarifaire) et offrent une diversité d'outils pédagogiques. Les propositions se font dans le respect des règles de sécurité et d'encadrements.

Les approches pédagogiques du patrimoine permettent aux enfants de développer de nouveaux comportements en termes de découverte patrimoniale. Elles privilégient la participation active par l'expérimentation, en éveillant la curiosité et peut favoriser les rencontres intergénérationnelles. La découverte du patrimoine encourage le goût des jeunes pour les apprentissages, le savoir, le partage de la connaissance, elle est synonyme de plaisir.

Un apprentissage à la citoyenneté

Le projet éducatif du Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais comprend l'acquisition d'un savoir-être face au patrimoine, il participe à la construction d'un comportement citoyen et invite chaque enfant à devenir un ambassadeur du territoire. Le jeune crée une nouvelle relation avec le territoire, son environnement et le patrimoine culturel qui l'entoure.

Cette sensibilisation à l'architecture et au patrimoine permet à l'enfant de se questionner sur sa relation avec le patrimoine aujourd'hui (notion de sauvegarde, protection, ...) mais aussi sur son devenir (opérer des choix pour la sauvegarde ?, les restaurations, l'intégration de nouveaux patrimoines, ...). Elle invite à imaginer le territoire de demain de façon durable en associant les dimensions environnementales, sociales et culturelles du Pays.

La connaissance de l'architecture et du patrimoine du Vignoble Nantais permet à l'enfant de construire un savoir sur ce territoire et l'invite à découvrir d'autres cultures ; elle lui permet d'aiguiser sa curiosité sur des patrimoines d'autres régions, de s'ouvrir sur le monde.

2 – Les publics destinataires du projet éducatif

Les actions du service éducatif du Pays d'art et d'histoire sont destinées au jeune public sur le temps scolaire, péri-éducatif (loi 2013 sur les nouveaux rythmes scolaires) et de loisirs.

- Sur les temps scolaire :
Les actions d'éducation au patrimoine concernent les élèves de la maternelle au lycée, voire au-delà (formations post-bac). Les scolaires du territoire sont particulièrement concernés par les propositions. Un partenariat avec les circonscriptions du Vignoble Nantais permet, d'une part, d'élaborer des propositions pédagogiques précises et qui correspondent aux programmes scolaires et, d'autre part, de répondre à des projets d'école.
- Sur les temps péri-éducatifs :
Des activités sont proposées aux enfants en groupe sur les nouveaux temps péri-éducatifs.
- Sur les temps de loisirs :
Dans un cadre familial ou en groupe (accueil de loisirs, association) des actions de découvertes du patrimoine ludiques sont mises en place, les mercredis ou samedis ainsi que pendant les petites et grandes vacances.
- Les enfants en situation de handicap, dans un cadre scolaire, associatif ou familial sont accueillis lors des activités de découverte du patrimoine, la présence d'un accompagnant est requise.
- Les enseignants et encadrants sont également être destinataires de journées dédiées à l'éducation au patrimoine sur le territoire du Vignoble Nantais. Ces temps de présentation,

d'échanges et de formation contribuent à la connaissance de l'architecture et du patrimoine du Vignoble nantais par le jeune public.

3 – La mise en œuvre d'une découverte de l'architecture et du patrimoine en Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais :

Le service éducatif du Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais a pour vocation de proposer ou d'accompagner les projets pédagogiques de découvertes et de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine du Vignoble Nantais.

Le service éducatif anime et coordonne un réseau de professionnels de l'éducation à l'architecture et au patrimoine sur le territoire du PAHVN

Le service éducatif fédère autour de son projet les sites ou institutions du Pays du Vignoble Nantais proposant une offre à destination du jeune public ainsi que l'ensemble des acteurs institutionnels du patrimoine et de l'éducation : la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les représentants territoriaux de l'Education Nationale ainsi que les représentants de la programmation culturelle des villes de Vertou et de Basse-Goulaine.

Les partenaires (acteurs patrimoniaux du territoire, référents de l'Education Nationale et élus), adhérant au projet éducatif du Pays d'art et d'histoire, forment un réseau d'acteurs participant à l'éducation à l'architecture et au patrimoine pour les jeunes. Les sites ou institutions proposant une offre à destination du jeune public sont signataires de la charte de qualité des actions éducatives du PAHVN, mise en place par le service éducatif. Celle-ci a pour but d'harmoniser et de qualifier les actions de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine réalisées par les adhérents.

Ce réseau de partenaires permet l'échange, la diffusion et le partage des connaissances et des pratiques de médiation. Il participe à la réalisation d'actions collectives, structurantes, de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine. Ces actions sont en adéquation avec la charte de qualité (voir annexe) et réalisées par des professionnels respectant les valeurs du projet éducatif.

Le service éducatif propose des formations aux adhérents de la charte de qualité. Des temps d'échanges sont proposés aux partenaires et permettent des interactions entre les professionnels, crée du lien entre leur structure et favorise des temps de réflexion sur les pratiques de chacun. Il permet d'apporter une meilleure visibilité des actions de sensibilisation au patrimoine.

L'adhésion au réseau traduit l'engagement des partenaires à être acteurs sur un territoire dynamique et à œuvrer de manière qualitative pour une sensibilisation des jeunes à l'architecture et au patrimoine.

Les actions et outils pédagogiques du service éducatif du Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais :

Le service organise :

- La mise à disposition de la ressource documentaire (publications, inventaires, documentation pédagogique sur le patrimoine, ...)
- La création de visites. Ces interventions sur site permettent une première approche du thème et un apport de connaissances. Elles peuvent se décliner en visites thématiques, parcours-découvertes (en liaison avec l'édition d'un livret), etc.
- La création d'ateliers pédagogiques. Ces ateliers pratiques permettent d'illustrer un thème, de mettre l'enfant ou le jeune en situation de création, d'expérimentation. Ils sont encadrés par un professionnel de la médiation culturelle ou de l'architecture et du patrimoine.
- La réalisation de livrets pédagogiques (respectant la charte graphique du réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire et intitulés « Raconte-moi... »)
- La réalisation d'outils pédagogiques tels que des maquettes, fiches pédagogiques, mallettes, puzzles et tout autre support permettant la compréhension et l'appui au discours des guides-conférenciers ou des médiateurs du patrimoine.

Le service éducatif est également attentif aux projets des établissements scolaires et aux Plans Educatifs De Territoire proposant une découverte de l'architecture et du patrimoine. Il accompagne et participe à la construction des projets en favorisant la mise en place de partenariats.

Les actions pédagogiques de découvertes et de sensibilisation de l'architecture et du patrimoine menées sur le territoire du Pays du Vignoble Nantais sont :

- en accord avec la « charte de qualité des actions éducatives et pédagogiques du Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais »,
- réalisées de manière professionnelle (par des guides conférenciers, médiateurs et animateurs reconnus pour leur professionnalisme), par des structures qui partagent le projet éducatif du Pays d'art et d'histoire et participent à la dynamique du réseau.

4 – L'évaluation du projet

Le service éducatif met en place à l'issue de chaque programme d'action une évaluation. Elle peut être réalisée avec les professeurs et accompagnateurs adultes ainsi qu'avec les enfants et jeunes, sous forme de fiche, de livre d'or, ou tout autre support permettant d'obtenir un retour sur l'action proposée. L'évaluation est un outil nécessaire aux futures programmations.